



**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 6 décembre 2021 à 19h00, à la
salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Régis Lemay, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Mme Carolle Perron, directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum,
déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7039-2021

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Myriam
Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour en
ajoutant les points suivants :

9. Affaires nouvelles

- 9.1 Libération de la retenue définitive de 5 % - Route collectrice
Turgeon
- 9.2 Offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton d'Alma
pour des services professionnels en ressources humaines
- 9.3 Centre de services scolaires du Lac-Saint-Jean - Dépôt de
répartition et de destination des immeubles 2022-2025

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

2. Administration

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire
du 22 novembre 2021
- 2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22
novembre 2021
- 2.4 Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance
ordinaire du 22 novembre 2021
- 2.5 Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires des membres
du Conseil



3. Résolutions

- 3.1 Avis de motion - Règlement 540-2021 visant à déterminer les taux de taxes pour 2022
- 3.2 Ministère des Transports du Québec - Reddition de comptes - Aide financière 2021 dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet - Projet particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- 3.3 Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. - Services professionnels 2022
- 3.4 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022
- 3.5 Office d'habitation du secteur Sud-Lac-Saint-Jean - Révision budgétaire 2021
- 3.6 Office d'habitation du secteur Sud-Lac-St-Jean-Est - dépôt des états financiers 2017
- 3.7 Dépôt de la 53ième liste des nouveaux arrivants
- 3.8 Audit de conformité - Adoption du budget et du plan triennal 2021
- 3.9 Embauche d'un brigadier scolaire sur appel - Banque de candidatures
- 3.10 Embauche opérateur temporaire - Banque de candidatures
- 3.11 Nomination des conseillers(ères) sur les comités municipaux
- 3.12 Déploiement des compteurs d'eau dans les ICI et dans un échantillon de résidence - Renouvellement de l'assistance technique ingénierie

4. Correspondance

- 4.1 Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 inc. (APHV) - Remerciements
- 4.2 Fédération Québécoise des municipalités (FQM) - Code d'éthique et de déontologie
- 4.3 Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean - Invitation à l'assemblée générale annuelle
- 4.4 Bercée Microbrasserie - Offre de services

5. Loisirs et culture

6. Urbanisme

- 6.1 Mandat pour la préparation d'un règlement sur les PIIA au Mont Lac-Vert

7. Dons - Subventions - Invitations

- 7.1 Fabrique Notre-Dame de l'assomption d'Hébertville - Publicité Feuillet paroissiale

8. Rapport des comités



9. Affaires nouvelles

- 9.1 Libération de la retenue définitive de 5 % - Route collectrice Turgeon
- 9.2 Offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton d'Alma pour des services professionnels en ressources humaines
- 9.3 Centre de services scolaires du Lac-Saint-Jean - Dépôt de répartition et de destination des immeubles 2022-2025

10. Liste des comptes

- 10.1 Liste des comptes de la municipalité d'Hébertville
- 10.2 Liste des comptes du Mont Lac-Vert

11. Période de questions

12. Levée de l'assemblée

2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2021

7040-2021

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2021

7041-2021

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

2.4 RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2021

Aucun commentaire soulevé.

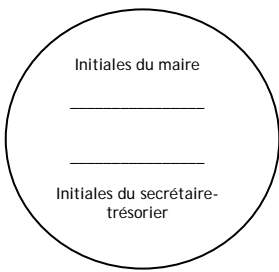
2.5 DÉCLARATION DE MISE À JOUR DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les élus déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 540-2021 VISANT À DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR 2022

Je, soussigné Mme Éliane Champigny, conseillère, donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce Conseil, sera présenté et proposé pour adoption un règlement ayant pour objet d'établir le budget 2022 et de fixer le



taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures, et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêts pour tous les comptes passés dus.

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, je, soussigné, Mme Éliane Champigny, conseillère, donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du Conseil, d'un règlement visant à déterminer les taux de taxes pour 2022;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, la responsable de l'accès aux documents de la municipalité d'Hébertville délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours du calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté;

3.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - REDDITION DE COMPTES - AIDE FINANCIÈRE 2021 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET - PROJET PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

7042-2021

Attendu que la municipalité d'Hébertville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le Ministre les a autorisés;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le Ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le Ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

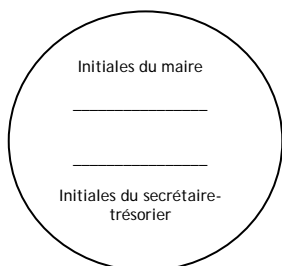
Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal approuve les dépenses d'un montant de 51 902,24 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

3.3 LES AVOCATS GAUDREAU, SAUCIER, SIMARD, S.E.N.C. - SERVICES PROFESSIONNELS 2022

7043-2021

Attendu que l'offre de services reçue de Me Gaston Saucier, exerçant sa profession d'avocat au bureau de Robinson, Sheppard, Shapiro, du 255, rue Racine Est, bureau 530, à Saguenay (arrondissement Chicoutimi);



Attendu que Me Gaston Saucier fournit les services de conseils juridiques à la Municipalité depuis plusieurs années;

Attendu que la Municipalité désire accepter l'offre de services de Me Gaston Saucier;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que l'offre de services pour l'année 2022 de Me Gaston Saucier, datée du 28 octobre 2021, au montant de 300 \$ par mois, taxes en sus, soit acceptée.

Les services fournis par Me Gaston Saucier sont ceux décrits à l'offre de services ci-haut mentionnée.

Copie de la présente résolution doit être transmise à Me Gaston Saucier dès son adoption.

7044-2021

3.4 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2022

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h.

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	17 Janvier	19h
Lundi	7 Février	19h
Lundi	7 Mars	19h
Lundi	4 Avril	19h
Lundi	2 Mai	19h
Lundi	6 Juin	19h
Lundi	4 Juillet	19h
Lundi	8 Août	19h
Lundi	12 Septembre	19h
Lundi	3 Octobre	19h
Lundi	7 Novembre	19h
Lundi	5 Décembre	19h

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

7045-2021

3.5 OFFICE D'HABITATION DU SECTEUR SUD-LAC-SAINT-JEAN - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2021

Considérant la fusion des OMH de St-Gédéon, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, d'Hébertville, d'Hébertville-Station et de Desbiens;

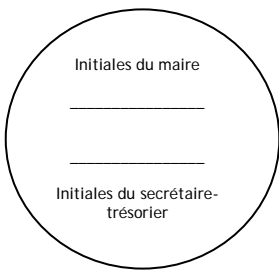
Considérant que la nouvelle entité s'appelle Office d'Habitation secteur Sud-Lac St-Jean-Est;

Considérant les obligations de la Municipalité en matière de logement social;

Considérant que par ses engagements, la municipalité est responsable de 10 % du déficit de ses unités de l'Office d'habitation secteur sud Lac St-Jean-Est;

Considérant la révision budgétaire de l'Office d'Habitation secteur Sud-Lac St-Jean-Est datée du 25 novembre 2021;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;



D'accepter le dépôt du budget révisé 2021 de l'Office d'habitation secteur Sud Lac St-Jean-Est dont 155 289 \$ est attribuable aux unités d'Hébertville et d'assumer sa part de 10 % du déficit de l'organisme attribuable aux unités d'Hébertville soit un montant de 15 529 \$.

3.6 OFFICE D'HABITATION DU SECTEUR SUD-LAC-ST-JEAN-EST - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017

7046-2021

Considérant le dépôt des états financiers 2017 de l'Office d'habitation secteur sud Lac St-Jean-Est datés du 1^{er} décembre 2021;

Considérant la contribution financière municipale de 10 % du déficit de l'organisme;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt des états financiers de l'Office d'habitation secteur sud Lac St-Jean-Est au montant de 147 209 \$ pour l'année 2017.

3.7 DÉPÔT DE LA 53^{ÈME} LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

7047-2021

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la 53^{ème} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

Josianne Lalancette et Steeve Pelletier, 426, rue Turgeon
Stéphanie Privé 988, rang Belle-Rivière
Deborah Hodge et Denis Gaudreault 336, rang Lac-Vert

3.8 AUDIT DE CONFORMITÉ - ADOPTION DU BUDGET ET DU PLAN TRIENNAL 2021

7048-2021

Considérant les recommandations de la Commission municipale du Québec relativement à l'adoption du budget et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2022;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les membres du Conseil de la municipalité d'Hébertville acceptent le dépôt du rapport de la Vice-Présidence à la vérification de la Commission municipale de Québec et confirment qu'en vertu de l'article 86.8 de la Loi sur la Commission municipale les recommandations seront prises en considération dès 2022.

3.9 EMBAUCHE D'UN BRIGADIER SCOLAIRE SUR APPEL - BANQUE DE CANDIDATURES

7049-2021

Considérant que la municipalité d'Hébertville est présentement à la recherche de candidats pour occuper un poste de brigadier scolaire sur appel;

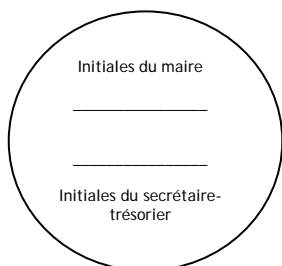
Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à aller en appel de candidatures pour l'embauche de brigadier scolaire sur appel.

3.10 EMBAUCHE OPÉRATEUR TEMPORAIRE - BANQUE DE CANDIDATURES

7050-2021

Considérant que la Municipalité d'Hébertville recherche des travailleurs pour



un poste temporaire d'opérateur au sein du Service des travaux publics pour des durées variant en fonction des différents besoins du service;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale d'aller en appel de candidature pour l'embauche d'opérateur temporaire au Service des travaux publics.

3.11 NOMINATION DES CONSEILLERS(ÈRES) SUR LES COMITÉS MUNICIPAUX

Monsieur le maire Marc Richard attribue les personnes suivantes pour siéger sur les comités de la municipalité d'Hébertville :

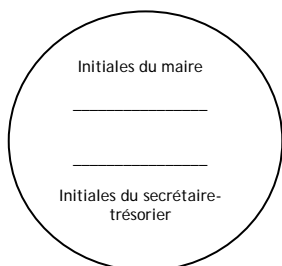
COMITÉS 2022			
RÉGIE DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR SUD	Marc Richard Régis Lemay	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT D'HÉBERTVILLE	Régis Lemay Caroline Gagnon
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR SUD	Marc Richard Éliane Champigny	COMITÉ VILLAGE RELAIS	Marc Richard
COMITÉ FINANCES ET BUDGET	Éliane Champigny Régis Lemay	CORPORATION LAC KÉNOGAMI ET COMITÉ BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN/ CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DU LAC KÉNOGAMI	Tony Côté
COMITÉ RESSOURCES HUMAINES	Tony Côté, président Myriam Gaudreault Dave Simard	COMITÉ D'EMBELLISSMENT	Caroline Gagnon
COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS	Dave Simard, président Éliane Champigny Régis Lemay	CREDD	Patricia Gagné
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME	Tony Côté Caroline Gagnon, substitut	FOYER LE PIONNIER	Myriam Gaudreault Dave Simard
COMITÉ D'EMBELLISSMENT	Caroline Gagnon	COMITÉ FORÊT	Tony Côté Régis Lemay, substitut
COMMISSION DES LOISIRS	Myriam Gaudreault Caroline Gagnon	CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GESTION RÉCRÉOTOURISTIQUE DU MONT LAC-VERT	Dave Simard Marc Richard
MAISON DES JEUNES	Dave Simard	TRAVAIL DE MILIEU	Caroline Gagnon Lydia Boulianne
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIELLE ET COMMERCIALE	Tony Côté Caroline Gagnon Patricia Gagné	MADA ET POLITIQUE FAMILIALE	Myriam Gaudreault
HAVRE CURÉ-HÉBERT	Myriam Gaudreault	COALITION DES DOMAINES DE VILLÉGIATURE	Tony Côté Caroline Gagnon
BIBLIOTHÈQUE	Marc Richard Myriam Gaudreault	COMITÉ ENTENTE INTERMUNICIPALE RÉSEAU D'AQUEDUC	Marc Richard Direction générale
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)	Dave Simard		

3.12 DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS D'EAU DANS LES ICI ET DANS UN ÉCHANTILLON DE RÉSIDENCE - RENOUVELLEMENT DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE INGÉNIERIE

7051-2021

Considérant que la démarche du déploiement de compteurs d'eau est toujours en cours;

Considérant que la Municipalité d'Hébertville, de par une entente inter municipale, réalise cette démarche de concert avec les Municipalités d'Hébertville-Station, de Larouche et de Saint-Bruno;



Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le mandat d'assistance technique pour la démarche du déploiement des compteurs d'eau dans les ICI et un échantillon de résidences soit renouvelé pour un montant de 10 500\$ réparti à parts égales avec les municipalités d'Hébertville-Station, de Larouche et de Saint-Bruno, représentant un montant de 2 625\$ pour chaque municipalité.

4. CORRESPONDANCE

4.1 ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES DE LA RÉGION 02 INC. (APHV) - REMERCIEMENTS

L'organisme remercie la Municipalité pour l'aide financière allouée pour les calendriers 2022 et 2023.

4.2 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

La FQM informe de l'obligation d'adopter un nouveau Code d'éthique et de déontologie.

4.3 ASSOCIATION FORESTIÈRE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN - INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'organisme invite le Conseil à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 16 décembre 2021 à 13h00.

4.4 BERCÉE MICROBRASSERIE - OFFRE DE SERVICES

Bercée Microbrasserie offre le service pour les soirées de Noël corporative.

5. LOISIRS

6. URBANISME

6.1 MANDAT POUR LA PRÉPARATION D'UN RÈGLEMENT SUR LES PIIA AU MONT LAC-VERT

7052-2021

Considérant que la Municipalité est en processus de vendre un terrain à des fins de développement résidentiel dans le secteur du Mont Lac-Vert;

Considérant que la Municipalité veut s'assurer de l'homogénéité des bâtiments qui seront construits dans le nouveau développement;

Considérant qu'il est souhaitable que l'implantation des bâtiments de villégiature soit respectueuse du site, de la végétation et de la topographie;

Considérant que ce règlement viendra intégrer à moyen terme les secteurs existants du Mont lac vert afin de créer une harmonie entre les secteurs;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer le mandat à Monsieur Jean-Yves Bouchard, urbaniste pour la rédaction d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale dans le secteur du Mont Lac-Vert pour un montant de 5 000 \$ taxes en sus.

7. DONS - SUBVENTIONS - INVITATIONS

7.1 FABRIQUE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION D'HÉBERTVILLE - PUBLICITÉ FEUILLET PAROISSIAL



Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le renouvellement de la publicité de la Municipalité dans le « Feuillet des trois paroisses » pour l'année 2022. Il s'agit d'un montant de 240 \$.

8. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME CAROLINE GAGNON

La conseillère Mme Caroline Gagnon informe qu'elle a assisté à la rencontre suivante :

- Rencontre avec maître Saucier et le Conseil

LA CONSEILLÈRE MME MYRIAM GAUDREULT

La conseillère Mme Myriam Gaudreault informe qu'elle a assisté à la rencontre suivante :

- Rencontre avec maître Saucier et le Conseil

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Comité des finances
- Rencontre avec maître Saucier et le Conseil

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre avec maître Saucier et le Conseil
- Comité de bassin versant
- Plusieurs rencontres pour la Corporation du Lac Kénogami
- Plusieurs rencontres avec les présidents des domaines de villégiature

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté à la rencontre suivante:

- Rencontre avec maître Saucier et le Conseil

LE CONSEILLER M. RÉGIS LEMAY

Le conseiller M. Régis Lemay informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Comité des finances

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Réunion régulière de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Élection du préfet M. Louis Ouellet
- Réunion Régie du parc industriel secteur sud
- Rencontre préparatoire pour offre de services en relation avec les ressources humaines
- Rencontre des maires du secteur sud
- Rencontre avec maître Saucier et le Conseil



- Différentes rencontres au bureau du maire
- Lancement revue historique pour l'anniversaire des Chevaliers de Colomb

MOTION DE FÉLICITATIONS

Monsieur le maire, Marc Richard donne une motion de félicitations à l'égard du nouveau préfet de la MRC de Lac-St-Jean-Est, Monsieur Louis Ouellet, maire de l'Ascension, en son nom personnel et au nom de tous les membres du Conseil de la municipalité d'Hébertville pour sa nomination à la Préfecture.

Nous lui souhaitons un plein succès dans ses nouvelles missions.

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 LIBÉRATION DE LA RETENUE DÉFINITIVE DE 5 % - ROUTE COLLECTRICE TURGEON

7053-2021

Considérant le certificat de réception définitive signé par la Directrice générale de la Municipalité d'Hébertville-Station;

Considérant que les ouvrages de travaux de réfection de voirie, nettoyage de fossés, planage d'une certaine épaisseur de pavage, décohésionnement, rechargement MG-20, asphaltage et réfection de ponceaux de la Route collectrice (rue Turgeon et rue Saint-Wilbrod) sur le territoire de deux (2) municipalités, Hébertville et Hébertville-Station;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de 98 896,03 \$ taxes incluses à la municipalité d'Hébertville-Station, représentant la part de la municipalité d'Hébertville pour la libération de la retenue définitive de 5 % suite à la recommandation de l'ingénieur Frédéric Tremblay, de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est relativement à la réfection de voirie 2020 - Route Collectrice Turgeon et Saint-Wilbrod.

9.2 OFFRE DE SERVICES DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON D'ALMA POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN RESSOURCES HUMAINES

7054-2021

Considérant que le Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville désire retenir les services professionnels d'une conseillère en Ressources humaines de Raymond Chabot Grant Thornton pour une période débutant le 13 décembre 2021 à raison de 2 à 3 jours par semaine;

Considérant que ce Conseil municipal a prévu les sommes requises à cette fin;

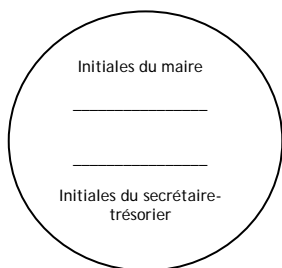
Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que ce Conseil octroie par la présente, à la firme Raymond Chabot Grand Thornton d'Alma le mandat pour des services professionnels en Ressources humaines débutant le 13 décembre 2021 à raison de 2 à 3 jours par semaine selon les besoins.

Les honoraires sont de 175\$ de l'heure et le montant alloué pour ce mandat est de 50 000\$ et sera réajusté au besoin.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à approprier les sommes requises de 50 000\$ pour cette fin à même le surplus accumulé non affecté de 2021.

9.3 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DU LAC-SAINT-JEAN - DÉPÔT DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2022-2025



La municipalité d'Hébertville prend acte du dépôt du Plan de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 - consultation dans une lettre datée du 25 novembre 2021 par le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean.

10. LISTE DES COMPTES

10.1 LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

7055-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville vérifiés le 24 novembre 2021 pour une somme totalisant 418 493,25 \$ et ceux vérifiés le 1^{er} décembre 2021 pour une somme totalisant 220 935,67 \$.

10.2 LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

7056-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert vérifiés le 24 novembre 2021 pour une somme totalisant 69 335,25 \$ et ceux vérifiés le 1^{er} décembre 2021 pour une somme totalisant 47 138,52 \$.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Un citoyen aimerait avoir des spécifications concernant le point 3.5 de la présente séance concernant la révision du budget 2021 de l'Office d'habitation
- Un citoyen aimerait des explications sur les comptes de la municipalité concernant le dossier de la rue Potvin Sud, la recherche en eau et les fossés
- Un citoyen aimerait voir les états financiers 2020 du Mont Lac-Vert
- Un citoyen aimerait des spécifications concernant le point 9.2 de la présente séance
- Il aimerait également avoir le bilan 2021 du camping

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Régis Lemay, conseiller propose de lever l'assemblée, à 19h40.

MARC RICHARD
MAIRE

CAROLLE PERRON
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM